

Et revoilà le droit de vote des étrangers ! Le PS aime repasser les vieux plats...

La mesure refait son apparition dans le projet du Parti socialiste pour 2017. Dans une version allégée car le parti de M. Hollande marche sur des œufs.



"Coucou, on est de gauche !". "Oui, on est vraiment de gauche !". "Venez à nous, petits enfants des quartiers sensibles !". Ce rappel s'imposait. Il fallait en effet que le Parti socialiste, soutien obligé d'un pouvoir hollandisé, vallsisé, macronisé, manifeste son attachement à ses fondamentaux. Et quoi de plus fondamental que le droit de vote des étrangers aux élections locales ?

Depuis très longtemps, depuis 1981 donc, cette mesure constitue pour la gauche un indispensable marqueur identitaire. François Mitterrand, maître dans l'art de brouiller les pistes, sortait régulièrement de sa poche ce projet. Puis, il l'y remettait aussitôt en gémissant – il le faisait très bien – que le pays n'était pas mûr pour cette belle et généreuse réforme. Résultat recherché et obtenu : le Front national progressait, ce qui affaiblissait la droite.

En 2012, le droit de vote des étrangers figurait dans le programme de François Hollande. Car en cette année-là, le candidat socialiste cultivait avec amour dans son jardin les roses rouges. Un homme qui détestait la finance et aimait les étrangers ne pouvait être que de gauche ! Il fut élu et s'empressa aussitôt d'oublier ces enfantillages. Des députés socialistes bêtes et méchants rappelèrent sa promesse au président de la République. "Quoi, quoi, comment ?", répondit Hollande qui avait débranché son appareil auditif. Il n'était quand même pas fou au point de se suicider...

Une autre élection approche, celle de 2017. Et par les temps difficiles qui courent, il convient de montrer qu'on est quand même un peu de gauche. Et pour cela, le meilleur marqueur c'est, bien sûr, le droit de vote des étrangers. Il figure donc dans un projet remis à Jean-Christophe Cambadélis. Oh, pas de quoi casser la baraque ! Un épais cache-sexe le recouvre. Mais il est quand même là, tout petit, un peu honteux, en tenue camouflée.

Le projet prévoit que seuls les étrangers "ayant un lien réel" avec la France pourront bénéficier de ce droit. Ils devront montrer patte blanche avec une carte de séjour en bonne et due forme. Et avec une carte de résident d'une durée de 10 ans. Seront donc exclus de cette faveur tous ceux dont "la pérennité du séjour en France n'est pas garantie".

Autant dire qu'on atteint ici le comble de l'hypocrisie et de la malhonnêteté. Qui pourra bien accéder à ce nirvana électoral ? Mais l'essentiel est que dans le projet figurent les mots magiques "droit de vote des étrangers". On s'avance en rasant les murs. On s'exhibe mais pas trop. On susurre. On murmure, mais on ne le crie pas sur les toits. On montre le haut mais pas le bas. Et c'est comme ça qu'on est de gauche...